
LISULF

Science et Francophonie

mai 2003 No 82

"L'actualité, c'est nous"



François-Albert Angers 1909-2003

Son dernier acte public fut pour la LISULF :

Assemblée générale et Colloque en 1996

Science et Francophonie paraît 4e fois par année sous la responsabilité de la LISULF,
Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française.

1200, rue Latour Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4

1 514 747 2308 c3410@er.uqam.ca Notre site : www.lisulf.qc.ca Le rédacteur en
chef : Pierre Demers Dépôt légal BNQ, BNC; France, Belgique. 2e trimestre 2003
INSN.0825.9879

Bureau du Conseil : Louis-François Bélanger, Venant Cauchy, Pierre Charlebois,
Gabrielle Cloutier, Louis de Kinder, secrétaire-trésorier, Pierre Demers, président,
Alice Derome, Pierre Lefebvre, Christian Pilote, René-Marcel Sauvé. Paul
Rémillard, trésorier sortant

Adresse de la LISULF en France: LISULF a/s Prof. Alain Kreisler,
Alain.Kreisler@supelec.fr 147, rue de Silly, 92100 Boulogne, France 33 1 48 25 86
05 Adresse pour tous pays : c3410@er.uqam.ca

LISULF, 1200, rue Latour, Saint-Laurent H4L 4S4 (Québec)

Ce numéro, daté de mai 2003, paraît en octobre 2003. Reproduction permise avec
mention de l'origine. Publication électronique : www.lisulf.qc.ca

Presses Universitaires de Montréal Éditions PUM

PUM 2003

Science et Francophonie No 82

Mai 2003 Table des matières

•Bureau du Conseil	1
•Mort de François-Albert Angers. Un ancêtre est né. Par Jean-Luc Gouin.	3
•Photo. Assemblée générale et colloque du 8 juin 1996.	5
•Éditorial. À la mémoire de François-Albert Angers (1909-2003). Sa participation à l'Assemblée générale et le colloque du 8 juin 1996 Pierre Demers	6
•AG 1996. <i>Odj abrégé</i> . Ordre du jour de l'Assemblée générale du 8 juin 1996 (AG1996) (Extraits du No 52 paru en décembre 1996)	9
•AG 1996. <i>PV</i> . Assemblée générale du 8 juin 1996. Procès-verbal officiel. Par Louis De Kinder	11
•AG 1996. <i>Points 1, 2, 3</i> . Ouverture, présences, quorum, approbation de l'ODJ Participants : François-Albert Angers, Pierre Auger, Pierre Charlebois, Gabrielle Cloutier, Léon Collet, Louis De Kinder, Pierre Demers, Paul Rémillard, Yves Saint-Denis, René-Marcel Sauvé.	12
•AG 1996. <i>Point 4</i> . LISULF. Rapport financier pour l'année 1995 Par Paul Rémillard	13
•AG 1996. <i>Point 5</i> . Procès verbaux Assemblée annuelle de la LISULF samedi le 3 juin 1995 À l'UQAM. Par Louis de Kinder	14
•AG 1996. <i>Points 6 et 7</i> . Rapport du Secrétaire. Rapport moral du Président.	16
•AG et colloque de la LISULF en 1996. <i>Point 8</i> . L'enseignement des sciences se fait-il en français aux niveaux collégial et universitaire? Colloque présidé par François-Albert Angers.	16
•AG 1996. <i>Point 8, partie et développement</i> . L'enseignement de la géographie et la géopolitique en milieu multilingue et multiculturel. Une expérience vécue en Afrique Équatoriale et à Toronto. Par René-Marcel Sauvé	22
**Le relevé verbatim : SF82Annexe.html	

Mort de François-Albert Angers

Un ancêtre est né

" La lumière ne se fait que sur les tombes "

Léo Ferré, *Préface*

Jean-Luc Gouin

Je suis triste, triste et déprimé, d'apprendre pareille nouvelle.

Récemment Pierre Bourgault, puis Guy Ferland ces jours derniers, s'engouffraient dans le même sillon sans fond. Mais nom de dieu, où allez-vous donc tous ainsi – loin du champ de bataille où vous fûtes des héros chacun à votre manière...?

Me revient subitement le mot de Claude Péloquin : *" Vous êtes pas écoeurés de mourir, bande de...! "*

Mais ne nous y trompons pas : point de 'caves' par ici pour l'instant, ou à l'horizon.

François-Albert Angers – né la même année que mon vieux père (car déjà âgé à mes propres yeux lors même de ma naissance dans le dernier droit du BoumBébés) – a incarné à lui seul l'un des flambeaux de la Cause de la Libération du Québec.

Aussi je veux croire que sa disparition le ramènera – vivement – à notre mémoire collective. Par trop évanescence, et trop aisément égarée entre Henri Bourassa et Beethoven (qui sont, l'un une station de métro, l'autre un Saint-Bernard à long poil, comme chacun sait).

Merci, M. Angers. Remerciements filiaux et citoyens, tout en un, pour cette vie consacrée à l'érection d'un avenir digne pour des millions d'enfants, qui aujourd'hui pourtant ne connaissent pas même votre nom...

Ainsi hélas ! va le pays québécois de notre temps – saisi entre l'insignifiance arrogante d'Ottawa et l'insignifiance impuissante de Québec (voire autocongratulante, comme pour insuffler le ridicule dans le drame). Tous J.C. confondus.

En terminant, mes pensées empathiques et toutes particulières pour les proches; mais également pour les proches d'idées et de conviction (autre type de 'famille'), notamment les collègues d'hier et de ce jour de " L'Action nationale " – la Ligue et la Revue ici réunies.

Reposez en paix, monsieur Angers.
Car vous le méritez bien, ô combien.

Et ne désespérez pas.
Car nous continuons.

Jean-Luc Gouin,
Cité de Québec, le 17 juillet 2003
Peregrin@O-bec.com

Post Mortem : Je constate au moment d'écrire ces lignes, et sans préméditation aucune, que c'est Léo Ferré que j'écoute (toujours un peu religieusement d'ailleurs, bien qu'inlassablement sans " *Dieu ni Maître* ") depuis le lecteur de l'ordinateur. Or, clin d'oeil du temps – des tempéraments surtout, sans doute –, vous nous quittez très exactement dix ans après celui-ci, à la journée près (voire l'heure, si ça se trouve...?). Et 'sa' " *Préface* ", métamorphosée pour l'occasion en postface, m'interpelle séance tenante : " *À l'école de la poésie on n'apprend pas, on se bat!* " Mais dites-moi, M. François-Albert, qu'est-ce donc que rêver un pays pour ses filles et ses fils de Matricule sinon de la poésie dans sa forme la plus pure. Celle qui construit.

Cotisation 2003, \$ Can et Euros

Merci de bien vouloir verser votre cotisation LISULF 2003 : 25\$

Can ou 25 Euros. Étudiant 10 \$ Can ou 10 Euros

Entité morale Membre corporatif 200 \$ Can ou 200 Euros.

Un reçu officiel vous est adressé.

Adressez à 1200, Latour, Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4

Paiements \$ Can :

à l'ordre de LISULF, payable au pair à Montréal.

Paiements Euros :

à l'ordre de LISULF, payable au pair à Paris.

Par la faute de votre pdg Pierre Demers, certains chèques ont dû être retournés intouchés aux émetteurs, n'ayant pas été présentés en temps utile. Merci à ces émetteurs qui ont bien voulu les remplacer.



Photo. Assemblée générale et colloque du 8 juin 1996.

À l'UQAM, salle A3005 mise à notre disposition par les soins de Gordon Lefebvre. Samedi 8 juin 1996, 14h50.

Léon Collet, traducteur (Montréal),

René-Marcel Sauvé, géopoliticien, (Humberside Collegiate Institute, Toronto, Ontario),

Yves Saint-Denis, enseignant (Chute-à-Blondeau, Hawkesbury, Ontario),

Louis de Kinder, historien (Montréal),

Pierre Charlebois, informaticien (Saint-Sauveur-des-Monts),

Paul Rémillard, ingénieur (Montréal),

François-Albert Angerst (avec son éternel noeud papillon), professeur retraité, École des Hautes Études Commerciales (Montréal), et Gabrielle Cloutier, linguiste (Montréal).

N'apparaissent pas sur la photo : Pierre Auger, parti en mission de parcométrie, mathématicien (Montréal),

Pierre Demers (Saint-Laurent) qui tenait la caméra.

Alice Adam-Derome était absente pour cause de mortalité; infirmière, politicienne (Montréal)

Éditorial
À la mémoire de François-Albert Angers
1909-2003
Sa participation à notre assemblée générale de
1996

Pierre Demers

François-Albert Angers n'est plus. C'est un grand vide, comme il s'en creuse périodiquement, d'autant plus profonds que la personnalité du disparu était devenue plus attachante, plus habituelle, plus indispensable. Il n'est plus, mais son oeuvre reste avec les survivants, elle continue de nous éclairer et de nous réconforter sur la route de nos grandes espérances. Si la vie vaut la peine d'être vécue, c'est bien chez des hommes de vérité et de droiture comme lui que nous pouvons trouver l'inspiration nécessaire.

Il fut un intellectuel, mais un intellectuel engagé, soucieux avant tout de rendre service. Critique et penseur politique, il occupa des postes d'enseignement et d'action sans vouloir exercer le pouvoir. Il prit la succession de Lionel Groulx à la tête de la Ligue d'Action Nationale et à la direction de la revue l'Action Nationale. Il suivit les traces de son professeur Esdras Minville, dont il a presque terminé d'éditer les oeuvres complètes, qui occupent 17 volumes. Les économistes Minville et Angers ont publié leurs travaux en français et les ont orientés vers l'avantage de leurs compatriotes. Une belle leçon pour tant de collègues qui veulent être lus - donc qui croient nécessaire d'écrire en anglais, et qui cherchent avant tout à briller sur la scène internationale afin d'assurer la promotion de leur carrière.

Esdras Minville, François-Albert Angers ainsi que Jacques Parizeau : une lignée de 3 professeurs illustres de l'École des Hautes-Études commerciales de l'Université de Montréal HEC. Jacques Parizeau a recueilli à sa façon l'héritage spirituel de François-Albert Angers, il s'est orienté vers la politique active et a été Premier ministre du Québec. Aux funérailles de François-Albert Angers le 17 juillet 2003 à Saint-Lambert, deux anciens premiers ministres du Québec étaient présents aux premiers rangs : Jacques Parizeau et Bernard Landry. Le premier ministre actuel Jean Charest était absent. Il y a là pour nous matière à tristesse, fierté et inquiétude. À l'extérieur de l'église, un porte-drapeau tenait attentivement un immense drapeau fleurdelisé

que le vent secouait.

À côté de ligues aux intentions disparates telle la «Ligue Nationale de Hockey» LNH (quel abus de langage de l'appeler Nationale)! la LISULF a une soeur aînée à qui elle rend hommage : la Ligue d'Action Nationale LAN. Choisir de s'appeler ligue plutôt que société ou association, cela veut dire quelque chose. C'est se classer à part et surtout se faire classer à part.

François-Albert Angers s'est inscrit tout naturellement à la LISULF et en a été un membre fidèle. Nous avons été fortunés d'obtenir sa participation à notre Assemblée générale du 8 juin 1996. Ce fut sa dernière activité publique. Un accident cérébro-vasculaire devait l'immobiliser au mois d'août quelques semaines plus tard. Une de ses activités publiques précédentes (était-ce l'avant-dernière)? touchait aussi le domaine des sciences : il fit une conférence au cours du 60e congrès de l'ACFAS qui, cette année-là, se tenait pour la 1re fois à l'Université McGill.

Fortunément encore, il existait, dormant dans les archives de la LISULF, un enregistrement sur cassette magnétophonique de cette assemblée du 8 juin 1996. L'acoustique de la salle accueillante de l'UQAM était mauvaise, l'ingénieur du son était remplacé par un amateur qui faisait à peu près de son mieux, les participants, très animés, parlaient souvent 2 ou plusieurs à la fois. Malgré ces handicaps, il a été possible à une personne habile de relever la quasi-totalité de ce qui s'est dit au cours de cette réunion : ce fut Jacqueline Blanchard, qui précédemment a relevé le colloque de 1994.

Il a paru intéressant de faire paraître, d'une part le relevé verbatim avec sa vivacité et sa spontanéité et malgré ses défauts bien apparents, c'est une expérience; et d'autre part les morceaux choisis, textes corrigés. Le relevé verbatim se trouve dans la version internet, les morceaux choisis se trouvent dans la version papier.

Pour la préparation de ces morceaux choisis, le Rédacteur en chef a bénéficié de plusieurs collaborations, notamment de la part de René-Marcel Sauvé qui a entièrement repensé et réécrit les propos qu'il avait tenus.

Le thème spécifique du colloque était : L'enseignement des sciences se fait-il en français au cégep et à l'Université au Québec? On ne peut pas dire que le colloque ait fait avancer beaucoup les connaissances sur ce thème peu étudié. La contribution de François-Albert Angers paraît la plus éclairante sur ce sujet, alors qu'il a relaté

ce qu'il a vu et connu aux HEC pendant plusieurs décennies. Il a confirmé une opinion générale, que le français occupe une place respectable dans cet enseignement, surtout dans la communication orale. Quant aux manuels d'enseignement aux premiers degrés également. Quant aux manuels de référence et enfin aux publications primaires où sont annoncées les découvertes des chercheurs, on a préféré ne point insister.

Au Québec disons-nous, mais au Québec dans son secteur appelé «de langue française», c'est-à-dire bilingue, de langue française avec une grosse proportion imposée de langue anglaise. Le colloque a ignoré ce qui se passe dans le secteur de langue anglaise où évidemment la langue française ne joue qu'un rôle anecdotique.

Après coup, on se prend à regretter que François-Albert Angers ait été aussi discret sur ses propres oeuvres, n'en signalant aucune sinon sa publication en cours des oeuvres d'Esdras Minville.

En définitive, le colloque a surtout été une occasion précieuse de recueillir ce que 3 des participants ont voulu nous communiquer de leurs expériences personnelles touchant l'usage du français dans l'enseignement : René-Marcel Sauvé nous a fait part d'un peu de son expérience de l'enseignement de la géopolitique au sein de l'armée canadienne; Léon Collet, traducteur infatigable, nous a expliqué comment il réécrit en français des livres d'enseignement scientifique écrits en anglais; Yves Saint-Denis a témoigné de sa carrière d'enseignant en français dans un Ontario limitrophe du Québec.

De plus, la lecture du compte rendu de ce colloque attire l'attention sur des publications importantes pour les fins de la LISULF, dont il n'a pas encore été question dans ces colonnes, défaut qu'il faudra réparer : les très valables et très exhaustives compilations et analyses du professeur Yves Gingras et de ses collaborateurs sur les publications scientifiques au Québec.

Certaines statistiques furent évoquées, qui sont difficilement compréhensibles faute d'avoir retrouvé les documents originaux.

Le philosophe Jean-Luc Gouin nous a fait tenir promptement, de sa retraite studieuse dans la Cité de Québec, un témoignage ému au sujet de François-Albert Angers, paraissant en tête de ce numéro. Ceux qui connaissent les chansons et la poésie de Jacques Brel comprendront mieux que moi certaines allusions faites par Jean-Luc Gouin. Ce dernier est un spécialiste du philosophe allemand Hegel, qui - incidemment, fut combattu impitoyablement par son compatriote le philosophe

Schopenhauer.

Peut-être faut-il ajouter que les réflexions de Hegel et de Schopenhauer étaient inspirées par la politique d'une Europe victorieuse des armées Napoléoniennes et qu'elles n'avaient aucun point en commun avec les nôtres dans le présent colloque. À chacun ses intérêts dans la politique et dans la vie.

Ce numéro dédié à la mémoire de François-Albert Angers s'ajoute à plusieurs témoignages parus dans Le Devoir et l'Action Nationale, signés par Jacques Parizeau, Bernard Landry, Jean-Marc Léger, Serge Gauthier, etc.

Voyez l'Encyclopédie de l'Agora.

p://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Francois-Albert_Angers

<http://charlevoix.net/societedhistoiredecharlevoix/Angers.html>

De cette Assemblée 1996 nous présentons comme suit.

*L'ordre du jour abrégé énumérant les points successifs. L'ordre du jour complet a paru dans notre numéro 52 daté de décembre 1996.

*Le procès-verbal officiel.

*Une relation point par point. Certains des prestations verbales ont été réécrites par les intervenants. Q. v.

N.B. Nous faisons l'expérience de présenter le relevé verbatim dans la version internet. SF82Annexe.html

AG 1996. *Odj abrégé.*

Ordre du jour de l'Assemblée générale du 8 juin 1996

(Extraits du No 52 paru en décembre 1996)



de 14h00 à 17h30, salle A3025 (pavillon Hubert Aquin, UQAM)

1. Ouverture à 14h00.
2. Présences. Quorum. Le quorum est de 10, voir les règlements dans le No 11 de SetF. On comptera les procurations des membres incapables de se déplacer (de France...)
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Rapport financier par le Trésorier Paul Rémillard.
5. Rapport de la précédente Assemblée générale du 28 octobre 1995 par

le secrétaire Louis de Kinder.

6. Rapport du Secrétaire.

7. Rapport moral par le Président Pierre Demers.

8. Point fixé à 15h15. Discussion générale que François-Albert Angers, professeur à la retraite des HEC, en sciences économiques, éditeur des oeuvres d'Esdras Mainville, collaborateur de Lionel Groulx à l'Action nationale, veut bien animer.

Le thème est

L'enseignement des sciences se fait-il en français aux niveaux collégial et universitaire?

9. Hommage à notre fidèle agente en France, Marie-Laurence Juneau, que la maladie force à réduire ses activités. Michel Popov prend la relève.

10. Minute de silence pour nos membres décédés durant l'exercice 1995.

11. Élections. Le conseil est présentement formé de Gabrielle Cloutier, Pierre Demers, Louis de Kinder, Alice Derome, Pierre Lefebvre et Paul Rémillard. Proposez votre propre candidature ou celle d'un autre membre. Fin des mandats de 3 conseillers.

12. Varia, affaires nouvelles.

A. Nos membres publient et se signalent

Lancement du Cahier No 3 : Pierre-Louis Maubeuge par lui-même, présenté par Pierre Demers

Louis de Kinder : Petite Histoire du Sault-au-Récollet, 2e édition 1996

Officier R.-Marcel Sauv , La G opolitique et le Qu bec, Gu rin 1996

F.-A. Angers,  crits d'Esdras Minville, 15e Tome

Denis Turcotte, Bottin international du Qu bec, QdIM 1996

«Artiste ind sir » (Pierre Demers), JdSL 1996

B. Noter la nouvelle proc dure pour recueillir les nouvelles adh sions

C. Autres ?

13. Lev e de l'assembl e. Date et lieu de la suite de cette assembl e, si les affaires ne sont pas termin es   l'heure de la cl ture (17h30 ou selon le souhait de l'assembl e).

AG 1996. PV.

Assemblée générale du 8 juin 1996

Procès-verbal officiel

Louis De Kinder

Tenue à la salle A3025 du Pavillon Hubert Aquin de l'UQAM

2- PRESENCES:

F.A.Angers, P.Charlebois, C.Cloutier, L.Collet, L.De Kinder, P.Demers, A.Derome, P.Rémillard, M.R.Sauvé.

PROCURATIONS:

C.Gaudorfy, J.Lorigny, Prieur de La Comble, J.W.Tuver, R.Vallée, J.P.Vinay.

Ce qui est plus que suffisant pour ouvrir l'assemblée, vu que le quorum est de 10 membres.

3- Mme Cloutier propose l'adoption de l'ordre du jour, adopté à l'unanimité.

4- Rapport financier du trésorier M.Rémillard adopté à l'unanimité (15h25) voir annexe.

5- Le secrétaire M.DeKinder lit le procès-verbal de l'assemblée du 28 octobre 1995.

6- Rapport du secrétaire: aucun

7- Rapport moral du président M.Demers: texte ci-joint.

8- DISCUSSION:

Sujet: L'enseignement des sciences se fait-il en français au niveau collégial et universitaire?

9- Homage à Mme Laurence Juneau, membre active en France que la maladie force à réduire ses activités. (Décédée depuis)

10- Homage aux membres décédés.

11- Elections: sont élus conseillers:

Pierre Demers, Gabrielle Cloutier, Pierre Charlebois, Alice Derome, Pierre Lefebvre, Paul Rémillard et Louis De Kinder

12- Affaires nouvelles: publications de nos membres:

Cahier no. 3 Pierre-Louis Maubeuge par lui-même

La Géopolitique et le Québec, René-Marcel Sauvé

Ecrits d'Esdras Minville, 13e tome, Frs-Albert Angers

Bottin international du Québec, Denis Turcotte

Artiste Indésiré, Pierre Demers

Petite Histoire du Sault Louis De Kinder

13- Levée de l'assemblée

AG 1996. Points 1, 2, 3.

Ouverture, présences, quorum, approbation de l'ODJ.

Une photo polaroïde fut prise à 14h45 et une autre à 14h50. Un volontaire était parti en mission de parcométrie : il fallait mettre des pièces devant l'auto de Pierre Demers sur la rue Saint-Denis. Ce volontaire était le très serviable Pierre Auger. Les problèmes de stationnement dans le voisinage de l'UQAM auront fini par nous éloigner de ce lieu par ailleurs si accueillant. Ce fut la dernière réunion de la LISULF tenue à l'UQAM.

Les membres présents formaient quorum, étant au nombre de 10.

FAA François Albert Angers

PA Pierre Auger

PC Pierre Charlebois

GC Gabrielle Cloutier

LC Léon Collet

LDK Louis de Kinder

PD Pierre Demers

PR Paul Rémillard

YSD Yves Saint-Denis

RMS René Marcel Sauvé

De plus il est venu du Canada 1 procuration : Jean-Paul Vinay et de France 6 procurations : Jacques Lorigny, Jacques Prieur de la Comble, Victor Grillo, Camille Sandorfy, Robert Vallée et Jacques Wittwer.

L'Assemblée pouvait s'ouvrir, ce qui fut fait à 14h55 avec 55 minutes de retard. L'ODJ fut approuvé sans modification.

AG 1996. Point 4.

LISULF. Rapport financier pour l'année 1995

(12 mois finissant le 31 décembre 1995)

1994

1995

	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
RECETTES				
Membres				
ordinaires	158	03740,00 \$	128	02870,00 \$
collectifs	7	01400,00	4	00800,00
étudiants	3	00030,00	2	00020,00
non-payants	22	0	30	0
payés d'avance	8	0	0	0
Total de l'année	178	0	164	0
payés pour l'an prochain	1	00025,00	2	00050,00
Dons				
moins de 200,00 \$	5	00225,00	1	00025,00
200,00 \$ et plus	1	07759,55	2	06760,17
Autres				0
-----		-----		-----
Total des recettes		13219,55 \$		10475,17 \$
DÉBOURSÉS				
Loyer		04200,00 \$		04800,00 \$
Dépenses				
des responsables		00227,97		00551,18
Informatique		01388,11		03819,78
Papeterie générale, timbres, articles de bureau		01158,11		00315,08
Télécommunications		01425,30		01114,46
Colloques, représentations		00048,96		0728,00
Revue S. et F.		04440,22		01261,60
Audiovisuel		00307,51		00008,68
Frais financiers		00015,67		00012,20
Secrétariat		0		01200,00
Divers		00007,70		00273,23
-----		-----		-----
Total des déboursés		13219,55 \$		10475,17 \$

SOLDE : recettes
moins déboursés 0 0

Paul Rémillard, trésorier

Tel qu'adopté à l'Assemblée générale le 8 juin 1996, après une correction
: Étudiants 20\$ et non 200\$.

AG 1996. Point 5.

Procès verbaux
Assemblée annuelle de la LISULF
samedi le 3 juin 1995
À l'UQAM
Louis De Kinder

(Ces procès verbaux officiels couvrent la réunion du 3 juin 1995 et celle du 28 octobre 1995. La réunion du 3 juin 1995, pour raisons de quorum, s'est transformée en un Conseil d'administration dont le relevé verbatim est disponible en version internet).

Présences Mmes Derome, Cloutier, mm. Demers, DeKinder, Paul Rémillard, & Pierre Auger. mm Pierre Couillard, Pierre Maubeuge et Jean Rémillard ont envoyé leurs procurations. Mme Laurin n'est pas membre en règle. M. Rémillard observe que M. Couillard avait déjà démissionné du conseil. M. Demers réplique que M. Couillard est toujours membre de la LISULF.

Pas de quorum. L'Assemblée est remise au 28 octobre,

Nouvelle assemblée le 28 octobre à la salle 3025 de l'UQAM

Ouverture 14h32 par M. Demers

Présences: Pierre Demers, Paul Rémillard, Gabrielle Cloutier, Alice Derome, De Kinder, Mme Laurin, Pierre Couillard. Pierre Auger, Michel Lapierre

Lecture du PV de l'Assemblée du 28 mai 1994 tenue à la salle A 3025

Transcription de l'enregistrement par Mme Gabrielle Cloutier

PV du 29 mai 1993. Bilan de 1993 adoption proposée par De Kinder

Election: A. Dagenais ne se présente pas. Lapierre et De Kinder sont

réélus pour un terme de deux ans, par acclamation. Mme Derome est élue au conseil en remplacement de M.Dagenais.

M.Pierre Couillard est élu en remplacement de M.Bouchard, démissionnaire. Fin du PV de 1994.

1995: Problèmes de fiscalité se M.Demers vis-à-vis la PUM.

Rapport du secrétaire, par mme Cloutier:

No. membres 179 en règle à la fin mai 1995. La moyenne pour 5 années précédentes est de 180.

36 habitent la France et la Belgique.

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois pendant l'année.

Présence moyenne de 5 membres. Il y eut aussi trois séances d'emballage de la revue Science et Francophonie.

Rapport du trésorier: chacun a une copie des rapports de 1993 et 1994.

Appel aux questions: rien de significatif. Mme Delorme propose l'adoption.

Privilège de M.Demers:

1) Son apparition devant la commission pour l'avenir du Québec. Mémoire présenté.

2) Recrutement: M. Demers a adressé 700 envois aux nouveaux docteurs et leurs professeurs leur demandant de devenir membres de la LISULF. Résultat: deux adhésions: S.Pierre de l'UQAM. Mme Belèche de l'Ontario, docteur en lettres.

3) Inquiétude du fisc du Québec, qui offre d'accorder un crédit d'impôt de 171 000\$ comme don de charité pour 1994. M. Demers ne demandait que 17 100\$. Le fédéral accepte régulièrement les dépenses d'entreprise. M.Demers demande l'avis de l'assemblée.

M.Demers demande l'appui de l'assemblée pour son rapport moral.

Mme Cloutier propose et M.Auger appuie.

N.B. Le dénommé S.Pierre : Simon Pierre, enseignant à l'École Polytechnique et à l'UQAM. La dénommée Mme Laurin : Simone Lorrain.

AG 1996. *Points 6 et 7.*

Rapport du secrétaire. Rapport moral du président.

Point 6. GC et RMS sur Persillier-Lachapelle, Norman Béthune et le monument Pasteur. Voir plus loin.

Point 7. PD. Parution de *Science et Francophonie* en 1995. Le No 52 est paru. Mission en France du 5 au 27 septembre 1995. Participation au XV^e congrès international de Biomathématique, présentation de 4 notes, dont 2 sur le peuplement du Canada par l'immigration britannique depuis 1760.

Commission sur l'avenir du Québec (voir S. et F. No 50): présentation verbale en compagnie de PR et LDK; présentation par écrit. Rencontre en août 1995 avec Marcel Masse, président du CLF, en compagnie de GC et LDK. La nouvelle présidente du CLF Nadia Assimopoulos nous offre un rendez-vous en août 1996.

Organisation de l'informatique au service de la LISULF.

AG 1996. *Point 8. Le colloque.*

L'enseignement des sciences se fait-il en français aux niveaux collégial et universitaire?

Discussion animée par François-Albert Angers.

PD. Le point huit. Et maintenant c'est le point huit Article 8. Alors, je pense Albert Angers voulez-vous, alors c'est la discussion voulez-vous faire vos commentaires.

FAA. On a commencé une heure en retard, et nous sommes qu'un quart d'heure en retard. C'est magnifique. Alors, c'est notre ami Pierre Demers, président, qui m'a bombardé comme animateur, sans m'en parler alors j'ai constaté que j'étais animateur lorsque j'ai reçu la convocation. J'ai accepté après certaines réticences pour une raison d'efficacité. Je suis à la retraite depuis 22 ans, et ma grande occupation, ma presque unique occupation quoique je suis distrait par toutes sortes de revendications de, c'est la préparation et l'édition des œuvres complètes d'Esdras Minville.

PD. En avez-vous un exemplaire ?

FAA. Oui j'en ai apporté un, je suis au treizième volume, j'ai encore deux ou trois volumes à faire, j'ai quatre vingt sept ans alors, je calcule que je n'ai pas beaucoup de temps à perdre. À perdre.

J'en perds beaucoup par rapport à cette retraite là, tant qu'a ce qui concerne l'animation d'aujourd'hui, comme j'ai dit à Pierre Demers, à cause de cette situation que je vous décris, à part les événements que je lis dans les journaux et la télévision, je suis à peu près ignorant d'à peu près tout. Parce que je ne fréquente pas beaucoup de gens, je ne suis pas concentré sur des choses qui se passent donc à propos du thème qui est en cause, l'enseignement des sciences se fait-il en français au niveau des collégiales et universitaires ? Bien, je n'ai rien à dire pour le moment parce que je ne suis pas tellement au courant, et je n'ai pas de déclarations à faire pour lancer le débat, comme je l'ai dit à Pierre, j'espère qu'il y a des gens dans l'assemblée qui sont au courant de ce qui se passe et qui pourront nous renseigner.

Maintenant, notre président avait quand même, vous les avez reçues, ses notes sur le thème de la discussion. Quelques idées, les livres, notes et manuels sont-ils tous en français ? D'une façon générale, je sais que ce n'est pas tout à fait vrai du moins à l'École des Hautes-Études, il y a forcément des ouvrages en anglais parce qu'on consulte des autorités en comptabilité ou en administration et ce n'est pas du côté de la France que, qu'il y a plus de collaboration, d'ouvrages adaptables à l'Amérique, du moins dit-on en ce genre-là, quoique l'École fait un effort considérable pour que nos professeurs en écrivent. Alors, ça c'est ce que je peux dire, parce que c'est autour de moi dans le milieu où je suis. Les enseignants s'expriment-ils tous en français devant leurs élèves ? Quelle est la qualité du français des élèves eux-mêmes ? Y - a - t - il place pour des améliorations ? Cette question a-t-elle des incidences économiques ? Quels moyens devrait - on employer aux points de vue exigences linguistiques auprès des enseignants, recrutement des enseignants, choix, traduction, création de textes écrits ? Quelle importance accordez-vous à l'emploi de la langue française dans ces enseignements en regard de son emploi dans le commerce, l'étiquetage des marchandises, l'affichage publique, la finance, l'informatique et l'autoroute électronique, les communications téléphoniques, la chanson, la recherche scientifique donc les chercheurs des universités, des industries et la recherche scientifique par des chercheurs autonomes. Des professeurs du collégial, des étudiants, traducteurs sont particulièrement concernés. Alors là il y a quelques opinions recueillies,

vous l'avez lu , j'imagine, ce texte-là.

GC. Oui.

FAA. Il n'est peut-être pas nécessaire que je le relise et que je lance à partir de là tout de suite la discussion... Est-ce qu'il y a quelqu'un justement qui, peut-être Pierre Demers lui-même qui est le plus au courant. Mais s'il y a quelqu'un qui connaît bien cette situation- là ou qui a vécu des expériences particulières par rapport à cette situation-là et qui pourrait créer un contentieux autour duquel on peut discuter. Dans les Cégeps par exemple, quelle est la situation à ce point de vue-là ?

PD. Je ne veux pas, je ne veux pas monopoliser tout le temps disponible n'est-ce pas, j'ai quelques notes que je suis prêt à lire à ce sujet. Je signale qu'il existe des études, ces domaines ne sont pas entièrement vierges, pas entièrement vierges bien sûr. Il y a eu des études sur ce sujet là. Mais pas spécialement de la LISÚLF pas sous cette forme là. Alors j'ai reçu ce document par exemple concernant les manuels et la documentation de base dans les cours obligatoires dans l'enseignement scientifique universitaire du premier cycle au Québec. Ça c'est d'Yves Gingras et Camille Limoges de cette université ici UQAM, et c'était en 1991, - 1994.

GC. C'est l'office ça qui a fait ça ?

PD. C'est Gingras et Limoges

GC. À titre d'auteurs ?

PD. Pardon.

GC. Personnellement ?

PD. Oui. C'est le CLF, je crois qui a...

GC. Ah oui. La direction?

PD. Connais pas.

GC. Allez.

PD. C'est la direction du développement scientifique, je ne sais pas davantage quels sont les commanditaires, sauf c'est Québec. C'est une publication officielle du Québec. Pardon. Ministère de l'éducation.

CLF, c'est le Conseil de la langue française Non, non, c'est moi qui dis c'est le CLF, mais je ne vois pas le mot. Attention. Le MEQ! Ministère de l'éducation, voilà.

Alors il y a donc là toute une étude, factuelle sans doute et peut-être une analyse. Je ne sais pas. Je sais qu'il existe d'autres études, j'en ai parlé avec Michel Plourde hier et il m'a signalé qu'il existait des études. Il m'a dirigé sur un autre de nos membres pour me mettre au courant, mais je n'ai pas pu, on ne peut pas tout faire et je suis incapable

d'exploiter cette piste. Lui-même à fait une étude en compagnie de Josée Legault qui a eu un retentissement parce qu'elle a été édulcorée et en il en est très affecté. Mais cela ne touchait pas spécialement l'enseignement voyez-vous.

PR. Ça s'est récent.

PD. Oui alors, il m'a signalé Godin et Vallières, voilà des sources justement sur le thème que nous discutons. Godin et Vallières dans leur *Endangered Speeches* donnent une nouvelle contribution concernant l'enseignement des sciences (référence INRS Urbanisation) dans les études secondaires il y a Buguet-Melançon, voilà, voilà notre membre dont je parlais. Alors j'ai communiqué avec elle, mais elle ne pouvait pas me fournir immédiatement la documentation, donc elle a fait une étude précisément sur le thème de la discussion .

Et il y a un de nos membres qui s'appelle Pierre Champagne et qui enseigne les mathématiques au Cégep de Saint-Laurent, lui est très au courant de ces questions et il m'a dit qu'il enseignait en français mais qu'il y avait des problèmes en particulier d'équivalence mais ce n'est pas précisément que ça ne se passe pas en français mais qu'il y avait des problèmes d'équivalence des notions de même nom et de contenu différents selon que c'est en français ou en anglais. Pierre Auger pourrait peut-être dire quelques choses à ce sujet, puisqu'il est un mathématicien, s'il en est.

PA. D'abord je n'ai rien préparé là-dessus, alors que ...

PD. Des concepts de mêmes noms, des contenus différents en français et en anglais.

PA. J'ai souvent vu des exemples mais est-ce que c'est un phénomène qui est fréquent, je ne le sais pas.

PD. Cela ne concerne pas l'usage du français n'est ce pas, mais cela concerne vraiment le français, l'anglais, donc la traduction, donc un problème de plus dans le monde des sciences, dans le monde de l'enseignement. Je vous signale ça.

GC. ... au jour le jour.

PD. Moi-même... ? Je vais vous lire mon petit texte si vous voulez, Stéphanie Dansereau de l'UQAM et Pierre Collinge de l'Université de Sherbrooke, j'ai causé avec les deux, m'ont dit des choses intéressantes. Stéphanie Dansereau m'a dit, ça va assez bien dans mon domaine propre, c'est la pédagogie, mais pas des sciences, pédagogie, je ne sais pas exactement de quoi.

Études françaises, linguistique, ça va assez bien, me dit Pierre

Collinge de son côté.

Stéphanie Dansereau m'a dit moi ça va bien dans mon domaine et moi je ne vais pas m'occuper du domaine des autres collègues, n'est-ce pas donc, je me désintéresse de la LISULF et de sa sorte de travail et puis Pierre Collinge† me dit exactement le contraire. Ça va assez bien dans mon domaine les études françaises tout de même, heureusement, mais ça va bien mal, tout le monde le sait, dans les sciences, la biomédecine et puis la physique nucléaire, dans la chimie alors c'est pour ça que je trouve qu'il faut que même des gens d'études françaises brandissent le flambeau de l'usage de la langue française dans d'autres domaines dont ils ne sont pas des spécialistes.

Alors il s'exécute un certain compartimentage voyez-vous ? Un petit peu comme le syndicaliste, je ne sais pas, le syndicat d'une sorte ne veut pas s'occuper des problèmes syndicalistes d'une autre sorte de syndicat.

Voilà, je signale ça. Ensuite, plusieurs ont mentionné dans mes conversations, j'ai fait une bonne trentaine-quarantaine de téléphone, je ne sais pas, plusieurs ont mentionné l'affaire Pasteur en particulier Madame Bellèche qui est professeur de linguistique et de littérature française à Toronto. Voilà, c'est une nouvelle membre qui habite Toronto. Ensuite lire ce que j'ai écrit il est peut-être inutile que j'insiste, je crois que monsieur Collet, monsieur Sauvé entre autres.... ont des remarques pertinentes, Monsieur Collet est traducteur.

...

Références

1. Colette Buguet-Melançon, 1995,

<http://www.cslf.gouv.qc.ca/Publications/PubK103/K103ch4.html> ?

Le français langue commune : enjeu de la société québécoise : bilan de la situation de la langue française au Québec en 1995 : rapport. CSLF

2. René Champagne, 1996,

La langue des manuels utilisés dans un échantillon de cégeps du Québec (données préliminaires), Montréal, Office de la langue française, 10 p. [document reprographié]

3. Monique C. Cormier, 2001,

Statut et qualité du français dans les sciences: un partenariat indissociable,

<http://www.mef.qc.ca/statut-qualite-francais-sciences.htm>

4. Jean-Marie M. Dubois, 1995,
Département de géographie et télédétection, Université de Sherbrooke
<http://www.cslf.gouv.qc.ca/Publications/PubK105/K105-3.html#3>
Table ronde. La langue d'usage en science, notre génie scientifique :
miroir de notre langue.

La maîtrise de la langue d'enseignement des enseignants n'est jamais vérifiée, et les efforts pour trouver des manuels et des logiciels en français ne sont pas vraiment encouragés; dans le cas des manuels, en vertu de l'article 114 f) de la Charte de la langue française, l'Office de la langue française peut pourtant exiger que les universités fassent rapport annuellement sur la langue des manuels utilisés.

5. Yves Gingras, directeur du CIRST,
<http://www.cirst.uqam.ca/accueil/accueil.asp>

6. Yves Gingras et Camille Limoges, Gouvernement du Québec, 1991,
La langue des manuels et de la documentation de base dans les cours obligatoires de l'enseignement scientifique universitaire de premier cycle au Québec

7. B. Godin et F. Vallières, 1995,
"Endangered Species?" : une nouvelle estimation de la part du français dans les communications scientifiques, étude réalisée pour le Conseil de la langue française.

<http://www.mef.qc.ca/statut-qualite-francais-sciences.htm>

<http://www.ost.qc.ca/OSTE/Document/Endanger.pdf>

Ne s'applique pas aux manuels d'enseignement.

8. *Le thème de ce colloque est l'objet d'une législation justifiant des rapports officiels de la part des universités; ces rapports existent-ils?*

OLF

<http://www.olf.gouv.qc.ca/charte/charte/clfcoluniv.html>

88.2 La politique linguistique d'un établissement offrant l'enseignement collégial ou universitaire en français à la majorité de ses élèves doit traiter :

1o de la langue d'enseignement, y compris des manuels et autres instruments didactiques, et de celle des instruments d'évaluation des apprentissages;

Sur demande, l'établissement d'enseignement doit transmettre au ministre un rapport faisant état de l'application de sa politique.

9. OLF 1997,

Langue des manuels utilisés dans les cégeps francophones et Langue des manuels utilisés au secondaire professionnel francophone dans la région

de Montréal.

<http://www.olf.gouv.qc.ca/office/rapports/rap9697/partie4.html#441manuels>

AG1996. Point 8, partie et développement.

L'enseignement de la géographie et la géopolitique en milieu multilingue et multiculturel.

Une expérience vécue en Afrique Équatoriale et à Toronto.

René-Marcel Sauvé

NDLR. Ceci est une réécriture, faite par l'auteur, des propos qu'il a tenus lors du colloque de la LISULF en 1996, sous le point 8 de l'ODJ.

Introduction

Pendant les 28 années de service passées comme officier dans l'armée canadienne, plusieurs ont été employées à enseigner des matières académiques liées à la lecture des cartes, l'usage de la boussole, le rôle de la géographie en stratégie et en tactique et de manière plus générale, le rôle de la géographie dans la genèse, la croissance et la survivance des États comme tels, auquel il faut ajouter le rôle majeur de la géographie dans le commerce international, les conflits d'intérêts et les guerres. Une connaissance en profondeur de ces matières a été jugée nécessaire pour les militaires, les diplomates et les conseillers qui sont impliqués dans les relations entre États. À ces notions fondamentales s'ajoute la sociologie des populations, l'épistémologie classique et la métaphysique, dans le but de définir des dénominateurs communs universels et propices aux communications entre individus de différentes langues, cultures, milieux et religions.

Cartes et boussoles dans l'armée

L'enseignement de la carte et boussole est primordial dans l'armée, qui, plus souvent qu'autrement, doit travailler dans un milieu autre que celui dans lequel la majorité des militaires vont trouver les points de repère auxquels ils sont déjà habitués. Ces matières sont loin d'être acquises, même chez les militaires dont le niveau d'instruction

est plus élevé que leurs prédécesseurs. Il s'agit ici des militaires réguliers, qui font carrière dans l'armée et non de ceux qui s'engagent en temps de guerre et retournent dans la vie civile lorsque les conflits sont terminés. Il y a quarante ans environ, la moyenne d'instruction de la majorité des soldats d'infanterie ne dépassait pas une quatrième année. Les sous-officiers n'avaient pas plus que huit ou neuf années de scolarisation et les officiers ne dépassaient pas le secondaire V, ou douzième année sous l'ancien régime. Rares étaient ceux qui avaient terminé un baccalauréat et encore plus rarissimes ceux qui avaient complété des études universitaires. Comme résultat, l'entraînement général manque de profondeur et se limite à l'exécution superficielle, sinon mécanique des tâches obligatoires. De plus, on ne lisait pas dans l'armée. On buvait un coup et on jouait aux cartes.

En conséquence, le militaire peu ou mal instruit appréhende l'étude des cartes et boussoles, qui a pourtant pour objet de le rendre plus autonome dans les théâtres d'opération. Le calcul des coordonnées de la carte, le calcul des pentes pour la circulation des hommes et des véhicules, l'appréciation générale du terrain, le calcul des azimuts et des contre-azimuts, l'ajustement de la boussole en fonction de la déviation magnétique et de la déviation des coordonnées de la carte, représentaient un effort d'abstraction que la majorité des militaires étaient incapables de fournir. Dans de telles conditions, les militaires ont tendance à s'agglutiner entre eux, par crainte de se retrouver seuls et obligés de se débrouiller. Au combat, des agglutinations rendent les troupes vulnérables à la moindre attaque, mais il n'est pas possible d'entraîner le militaire non instruit à fonctionner suivant un ordre plus dispersé, compte tenu des exigences de la situation et du terrain, des objectifs à poursuivre, des nécessités liées au contrôle des mouvements et des feux, de la sécurité de tous les participants, de la nécessité d'atteindre les objectifs avec une économie maximale de moyens et d'efforts, bref, satisfaire toutes les exigences d'une armée peu nombreuse et impliquée dans de vastes programmes internationaux.

En conséquence, les sous-unités, telles sections, pelotons et compagnie, se perdaient dans le décor, pendant le jour et encore davantage la nuit, ce qui avait pour conséquence de provoquer une peur panique chez ces soldats dont l'instruction de base était nettement insuffisante pour satisfaire aux exigences de plus en plus complexes d'une armée moderne. Le tir aux mortiers, par exemple, qui exige des calculs de trajectoires élevées en même temps que des calculs d'azimuts

sur cartes, transférés ensuite sur boussole, posait des problèmes d'enseignement aigus. Comme le temps accordé pour cet entraînement était calculé en fonction d'un apprentissage rapide de la matière, alors la majorité des soldats restaient dans l'ignorance des techniques élémentaires dont ils avaient besoin pour survivre et fonctionner dans un théâtre de guerre. De plus, la majorité des soldats, sous-officiers et officiers ne savaient pas s'exprimer par écrit, ce qui dans une administration militaire et bureaucratisée, est d'une importance primordiale. Ces faits ne sont jamais rapportés dans les journaux.

Au cours de mon expérience comme officier dans les zones d'entraînement un peu partout au Canada et au Québec, en Europe, notamment en Allemagne et, dans les zones opérationnelles au Proche Orient, j'ai passé beaucoup de temps à chercher et récupérer des soldats et leurs sous-officiers perdus quelque part. La nuit, je devais moi-même participer à toutes les patrouilles et en prendre la tête à l'aller et au retour. Je passe sous silence les camions et véhicules à chenilles perdus ou embourbés dans des marais ou dans des secteurs impraticables, de même que les rendez-vous et les repas manqués parce qu'il n'a pas été possible de se rendre au bon endroit.

À partir de 1960, le niveau d'instruction de base des recrues s'était amélioré, de sorte qu'il était désormais possible de leur enseigner carte et boussole, lecture et interprétation de cartes, calcul des pentes et appréciation de la fermeté du sol dans les bas-fonds et les surfaces basses et plates en général. Le militaire instruit était beaucoup plus indépendant, moins nerveux dans les théâtres d'opération, moins porté à se perdre. Cette fois, le problème du manque d'instruction ne se situait plus au niveau du soldat mais de l'officier, qui manquait de formation de base en histoire, en géographie et en géopolitique et comprenait assez peu le sens de son action à l'étranger. La majorité des officiers ne savait pas écrire. Ils étaient à proprement parler illettrés. En conséquence, ils ne prenaient aucune initiative et pour accomplir une tâche donnée, il fallait tout expliquer jusque dans le moindre détail. Dans les réceptions officielles, auxquelles les officiers doivent participer, leur manque d'éducation était souvent une cause d'embarras devant les étrangers. Cela non plus n'est pas rapporté par les journaux.

En Afrique Équatoriale

Fin de l'été 1961, j'ai été "prêté" au Collège Militaire du

Ghana, situé à Teshie, près d'Accra, la capitale.

Je devais y séjourner jusqu'à l'automne 1964, avec ma famille. Nous avons quatre enfants en arrivant au Ghana. Nous en avons eu deux autres et en avons perdu un au cours d'un tremblement de terre. C'était notre fils aîné, toujours enterré au cimetière de Christianborg, dans la banlieue d'Accra. Les trois premiers ont commencé leur scolarité à l'école de l'Alliance Française, dans le centre-ville d'Accra. Nous devions fournir le transport chaque jour pour conduire les enfants à l'école. La facture mensuelle était payée par le gouvernement du Ghana, le Canada ayant refusé. Pendant ce temps, les enfants des officiers anglophones en provenance des autres régions du Canada fréquentaient une école anglaise. Le Haut Commissariat du Canada à Accra payait la facture et fournissait le transport chaque jour.

Le Ghana était indépendant depuis 1957. Il avait été sollicité pour envoyer des troupes dans différentes missions de paix en Afrique. Il s'agissait dans ce cas de donner à des candidats choisis pour devenir officiers la formation générale et militaire nécessaire pour remplir adéquatement leurs fonctions. Un programme de deux ans avait été prévu à cette fin. Inspiré en grande partie sur celui du Collège Militaire de Sandhurst, en Angleterre, ce programme, qui comportait à la fois une formation militaire et académique, avait besoin de modifications pour être adapté aux conditions particulières de l'Afrique Équatoriale.

En premier, les candidats étaient choisis d'abord en fonction de quotas accordés aux différentes tribus. La majorité d'entre eux avaient fait le secondaire, ce que je considérais comme insuffisant pour suivre adéquatement le programme de formation proposé par le gouvernement du Ghana. En réponse, le gouvernement du Ghana acceptait de reléguer les candidats qui échoueraient mais présentaient de bonnes dispositions pour recommencer et essayer une deuxième fois d'assimiler la matière, tant académique que militaire. De plus, afin d'établir de meilleures communications avec les pays voisins, tous de langue française, le gouvernement voulait offrir un programme d'études en français, dont je serais chargé. Entre autres, il fallait enseigner géographie, géopolitique et affaires internationales en français à des candidats qui connaissaient déjà mal l'anglais et s'exprimaient dans une trentaine de langues et de dialectes, parmi lesquels prédominaient le Twi, le Gà et l'Ewe. Ces trois dialectes n'avaient rien en commun, étant aussi différents les uns des autres que peut être le français par rapport au hongrois ou au basque. Comme les officiers empruntés à l'étranger

étaient rares, il me fallait également enseigner la tactique d'infanterie de même que la guerre de la jungle, que je ne connaissais pas. Des officiers britanniques sur place, qui avaient combattu les Japonais en Birmanie pendant la seconde guerre mondiale, se chargèrent de m'instruire et en fait, ils m'ont bien enseigné. Les matières militaires s'enseignaient en anglais, mais en pratique, les cadets du Collège Militaire de Teshie communiquaient entre eux dans leurs dialectes tribaux.

Phénoménologie de la perception

La méthode employée pour enseigner ces matières était simple : rédiger au tableau de la classe une seule question à la fois, une question courte et simple, avec la réponse écrite une seule proposition à la fois, lue et relue en classe, de manière à relier la langue parlée, la langue écrite et la représentation des divers aspects d'une matière abstraite, soit à partir du concept, soit à partir de différentes perceptions. L'étude préalable d'ouvrages tels *Phénoménologie de la perception* de Maurice Merleau-Ponty et d'Edmund Husserl peut considérablement faciliter le travail, mais il faut avoir le temps d'étudier ces ouvrages à fond avant de se lancer dans l'enseignement d'une matière dans de telles conditions. Autrement, c'est à l'enseignant d'en découvrir les mécanismes par l'expérience vécue en classe et la lecture fréquente d'un de ces ouvrages majeurs.

Cette manière de procéder est essentielle pour enseigner à des étudiants de toutes provenances et de toutes croyances. Il s'agit d'établir les dénominateurs communs universels et de procéder d'abord par déductions à partir de données connues.

Le procédé est lent mais il est efficace. Petit à petit, les concepts et leurs différentes représentations en français formel, car il faut enseigner en français formel, font leur chemin et les élèves apprennent à mieux s'exprimer. Dans la plupart des cas, le programme de deux ans a été prolongé une troisième et une quatrième année, afin de satisfaire aux exigences des tribus, qui ne voulaient pas voir leurs candidats revenir en arrière, pour la raison majeure que celui-ci devait aussi leur envoyer une partie de son salaire. De plus, on ne pouvait ignorer le fait que ces candidats venus de la vie tribale n'ont pas le sens de l'État comme tel et il faut leur inculquer comme une véritable culture, sans toutefois rompre avec les traditions tribales auxquelles ils étaient attachés et dont dépendaient leurs familles pour vivre. La vie

politique du Ghana devait fonctionner conjointement avec la vie tribale et cette dualité demeure une exigence d'adaptation et un défi pour tout le monde.

Trois années plus tard, au moment de quitter, le travail accompli avait été suffisant pour former au moins une génération de nouveaux officiers de l'époque post-coloniale, des officiers formés sur place. Il restait néanmoins beaucoup de travail à faire et les besoins allaient être comblés par des rappels.

Enseigner en immersion à Toronto

Après ma retraite de l'armée, j'ai enseigné plus de seize ans(16) à Toronto, au Humberside Collegiate Institute, à High Park. En Ontario, le secondaire, le collégial et la première année universitaire sont intégrés dans ces institutions appelées collegiates. Les élèves doués peuvent compléter leur formation en cinq ans. Tous les programmes préparent pour l'université avec possibilités de terminer des baccalauréats en trois ans. Les programmes d'immersion en langue française étaient destinés à une élite de francophiles de diverses origines : des juifs russes, des moldaves, des polonais, des allemands, des croates (les serbes préféraient l'anglais), des hollandais, des anglo-canadiens de familles moyennes instruites et des américains. Ces étudiants parlaient une vingtaine de langues différentes mais tous étaient issus d'un milieu favorable aux études. Dans une majorité de cas, les parents avaient complété des études supérieures.

Le problème comportait donc des similitudes et des différences avec les candidats du Collège Militaire de Teshie, au Ghana. Il s'agissait de leur inculquer des notions de base en géographie physique : classification des roches, hydrographie, érosion, sédimentation, formation des sols, biogéographie, périodes géologiques, coordonnées terrestres et célestes, lecture et analyse des cartes, géographie régionale, Europe et Asie, Amérique du Nord.

En géopolitique, il fallait inclure une introduction à la géographie historique, à la territorialité comparative, à la définition des États, des espaces oekoumènes, des facteurs et principes des pouvoirs politiques et économiques, des conflits et des guerres et finalement des principes universels de l'agir d'envergure. Au niveau épistémologique, il fallait introduire les étudiants aux concepts de base, problème des certitudes et des opinions, et surtout logique des faits, par opposition à logique des idées. L'étudiant devait acquérir

une bonne compréhension de la signification, du sens et de la dynamique d'un statut de fait (de facto), par opposition aux statuts juridiquement reconnus. De nombreux exemples devaient étoffer ces concepts fondamentaux.

Au niveau du premier cycle, il existe plus de 4000 ouvrages de base à consulter. Le terme géopolitique, pour signifier l'État au sens de fait accompli, (de facto), a été introduit par Rudolf Kjellen, un Suédois qui avait constaté que l'État suédois prenait de l'expansion et devait admettre des prolétaires dans les rangs de son administration publique. Les fonctions officielles cessaient d'être héréditaires. Pour instruire les nouveaux venus, qui n'avaient aucune tradition dans la fonction, Kjellen rédigea un volumineux ouvrage intitulé : L'État comme forme de vie.

Rédigé en Suédois vers la fin du dix-neuvième siècle, l'ouvrage ne fut traduit que trente ans plus tard, en allemand, pour des raisons analogues. En effet, l'Allemagne, qui venait de naître comme grand État, sous la conduite de Bismarck, en 1871, avait besoin de hauts fonctionnaires pour remplir les tâches très nombreuses qui s'accumulaient dans la nouvelle capitale Berlin. C'est pour donner à ces nouveaux venus une formation de base suffisante que certains auteurs, dont Max Weber, ont beaucoup écrit. L'ouvrage de Kjellen, jugé valable, a donc été traduit en allemand. Mais la nouveauté ne concernait pas que l'Allemagne. Partout ailleurs, l'État augmentait en nombre et en prérogatives et devait se comporter avec efficacité pour régler les problèmes immédiats, tout en pourvoyant à l'avenir par la connaissance de principes universels qui s'appliquent à tous les États du monde. Mais la bataille n'était pas gagnée pour autant. D'autres auteurs ont surgi, notamment en Allemagne avec les frères Haushofer, qui professaient à l'Institut Geschwitzer Scholl sur la Ludwigstrasse à Munich. Il était devenu évident pour tout le monde que les problèmes de juridiction territoriale ne pouvaient être réglés dans un vide factuel et que la géopolitique aurait pour fonction de tenter de le combler. Sauf que la logique des faits et des principes qui caractérise la méthode géopolitique s'est heurtée en partant à la logique des idées et par conséquent des idéologies.

Réalisme aristotélicien

La géopolitique est une discipline fondée sur le réel, par opposition au virtuel. Elle est **ontologique et architectonique** : elle n'est pas utopique, ni idéaliste, ni conforme à aucun modèle. Ses énoncés fondamentaux sont des **axiomes connus par l'usage, mais indémontrables par les procédés pragmatiques qui isolent les faits de leurs contextes. L'usage, c'est le multitudinis usus des Latins.** Ces axiomes sont des universaux qui ont fait leurs preuves dans une multitude de contextes et de situations. Ils sont opératifs : ils ne sont pas fixes comme des images et des modèles. D'où l'importance en partant de la philosophie d'Aristote, qui, le premier, avait invoqué des facteurs géographiques pour expliquer les constitutions particulières des États. Son approche était topographique et topologique, en ce sens que la forme est principe du mouvement : elle n'était ni idéologique ou emphatique. Sa logique est celle des faits et des principes, à ne pas confondre avec des théories, non des raisonnements abstraits.

Cette confrontation entre la logique des faits et des principes par opposition à la logique des idées et des partis pris idéologiques est devenue préoccupante pour beaucoup d'États, à partir de la révolution française, alors que le pouvoir cessait progressivement d'être héréditaire. En conséquence, la nécessité d'un enseignement axé sur le réel et ses exigences et l'introduction d'une doctrine stratégique apte à l'agir d'envergure que nécessite l'État, se faisait particulièrement sentir surtout pendant la seconde moitié du Dix-neuvième siècle, avec la prolétarianisation grandissante des États, surtout en Europe.

Le siècle des Lumières a introduit dans l'organisation des États des mathématiques et des techniques adaptées aux exigences grandissantes des industries et de l'urbanisation à réaliser dans les meilleures conditions de vie possible. Par contre, les nouvelles sciences ne répondaient pas aux questions ontologiques et architectoniques propres aux États comme tels. Des connaissances plus étendues que celles qu'apportaient les sciences étaient nécessaires, afin de comprendre le sens de tous ces développements nouveaux et leur insertion dans l'existence et la vie de tous les jours. Les analyses quantitatives et les formules savantes des algorithmes créaient plus de problèmes aux États qu'ils n'en pouvaient résoudre. C'est qu'on ne connaissait pas les limites des mathématiques, jusqu'à ce que la topologie de René Thom provoque une première prise de conscience dans ce sens. La vision spectrale de l'État restait à inventer.

Ce problème fondamental, les philosophies du siècle des Lumières ne l'avaient pas élucidé.

Il était devenu évident que la l'étude littérale des lois, règlements et règles à suivre, de même que des procédures, suffisants pour informer et mettre au travail les nouveaux employés de l'État, ne permettrait à personne d'aborder des question d'envergure, relevant de l'ordre métaphysique et moral et qui occupent une place centrale dans les responsabilités d'un État digne de ce nom. Le problème s'était déjà posé en Afrique Équatoriale, avec l'État du Ghana, nouvellement indépendant depuis 1957, tout comme il s'était posé en Suède pendant le dernier quart du Dix-neuvième siècle. Il ne se posait pas à la Finlande, encore inféodée à la Russie, ni à la Norvège, inféodée à la Suède. Il s'était posé au moment de la fondation de l'Allemagne comme grand État, en 1871 et aucune solution rapide ni facile n'avait été trouvée dans aucun de ces cas. La France, inféodée sous le gouvernement de Paris depuis Richelieu et Louis XIII, avait plus de trois siècles d'expérience comme État. Certes, les habitudes acquises et l'inertie des bureaucraties et institutions en place faisaient problème, mais la Révolution française n'a pas pour autant réglé la question de l'État comme tel, ni élaboré sa topologie et ses principes.

De même l'Autriche-Hongrie des Habsbourg, qui existait comme État impérial depuis plus de six siècles et qui est tombé avec la première guerre mondiale. Pour la première fois de leur histoire, les Autrichiens ont dû remplacer un État impérial par un État national sans en être suffisamment préparés. Comme résultat, ils ont été incapables de défendre l'Autriche contre les effets pervers du nazisme en Allemagne, ni d'inciter les États voisins à coordonner leurs efforts dans ce sens. En fait, aucun des nouveaux États du Danube et des Balkans n'était prêt à mettre en pratique les principes universels qui gouvernent l'État comme tel. Ces principes sont simples et faciles à réciter, mais impossible à mettre en pratique pour quiconque n'a pas acquis le sens de l'agir d'envergure. Voici en quoi ils se résument :

1. Appréciation rigoureuse, compétente et correcte du contexte et de la situation.
2. Détermination et maintien d'objectifs praticables et réalisables.
3. Maintien du moral.
4. Concentration de l'effort dans l'espace et dans le temps.
5. Économie de l'effort.

6. Simplicité.
7. Souplesse.
8. Sécurité, (devant l'adversité).
9. Surprise, (placer l'adversaire devant le fait accompli).
10. Coopération.
11. Coordination.
12. Administration et logistique.

Ces principes sont un outil de travail essentiel pour agir avec envergure. C'est dans la mesure où ils sont connus et compris que chaque État du monde pourra se gouverner d'une manière, non pas idéale et parfaite, mais avec efficacité à court terme et effectivité à long terme, compte tenu de toutes les exigences, y compris la nécessité d'assurer à l'État sa continuité, sans quoi aucun progrès n'est possible,

Ces universaux qui doivent guider la marche des États sont simples à énoncer mais très exigeants lorsqu'il s'agit de les mettre en pratique. En matière d'État, la transcendance est dans le réel, non dans le virtuel. L'enseignement de la géopolitique et des principes universels de la stratégie d'État doit insister sur ce point. L'étudiant doit prendre conscience que la géopolitique n'est pas un débat d'idées mais une prise de conscience continue de la réalité, dont les caractéristiques fondamentales comprennent : radicalité du réel, à ne pas confondre avec radicalisme; ipséité, sémelfactivité, royauté et continuité du réel par rapport au virtuel et aux logiques d'idées. Il est plus facile d'introduire ces notions chez des étudiants plus jeunes et ayant moins de préjugés que leurs aînés, mais l'enseignement doit offrir des perspectives assez solides pour tenir et progresser longtemps après avoir quitté l'école.

Ces exigences font voir en partant la nécessité d'enseignants formés, cultivés et compétents pour ces matières qui touchent la genèse, la croissance, la survivance, l'expansion et la décadence des États comme tels. Il existe pour ces matières des centaines de milliers de textes plus ou moins pertinents, dont plus de six mille en géopolitique seulement, les premiers datant des anciens Grecs, ceux de la Renaissance italienne, notamment de Machiavel et ses travaux remarquables sur les choses de la France, les plus récents composés en suédois, en allemand et en anglais. On remarquera en particulier la thèse de Sir Halford Mackinder sur le développement de la puissance continentale à venir en Europe, thèse qui date de 1904 et qui est

maintenant d'actualité. On observera également l'influence néfaste du rationalisme et du positivisme dans les thèses de Karl Haushofer sur les frontières. Ces problèmes d'épistémologie et d'enseignement d'une matière complexe et qui comporte une indéniable dimension métaphysique ne peut se transmettre adéquatement que par la composition par l'enseignant de petits textes pertinents et destinés à la salle de classe. Ces textes doivent comporter les éléments suivants :

1. Ils doivent partir d'une question. La pertinence et la valeur d'un enseignement dépendent en premier de la question posée, laquelle doit aborder l'essentiel du sujet.
2. La réponse doit s'articuler en paragraphes courts, pertinents et complets, tant sur le plan technique que philosophique et culturel. Elle ne doit pas dépasser deux pages. L'enseignant doit apprendre à condenser un sujet complexe en quelques pages seulement.
3. La fin se compose de questions pertinentes au texte et au contexte. Elle peut comporter de questions référentielles qui vont inciter les élèves à consulter le matériel de référence avec pertinence et de trouver les réponses avec une économie de temps et de moyens.

La préparation des épreuves et examens procède de la même manière. Les questions sont présentées d'avance, à la fois pour prévenir l'élève, l'inciter à étudier avec pertinence et économie de temps et finalement pour éliminer le traumatisme des épreuves et des examens.

La correction des épreuves et examens se fait en classe. L'enseignant invite un élève à la fois pour venir s'asseoir au pupitre et discuter de chaque question et réponse.

Pour l'élève, l'enseignant devient momentanément un mentor et un appui direct qui doit être perçu comme tel, non une menace ni une tentative de manipulation. La discussion se fait à voix basse pendant que les autres étudiants et élèves de la classe font un travail de lecture et de réponses initiales à de nouvelles questions posées.

Les travaux antérieurement remis à l'enseignant sont également corrigés en classe en même temps que les épreuves et examens.

Un texte composé pour la salle de classe peut condenser en quelques pages plus de notions et de concepts reliés à une matière que ne peuvent le faire les volumes et publications officielles rédigés comme aide-mémoire pour enseignants qui doivent enseigner une matière pour laquelle ils ont peu de compétence, ce qui les oblige à suivre à la lettre le livre et les dictées officielles du programme.

Tous les termes peuvent être définis dans ces petits textes qui

gravitent autour d'un enseignement spécifiquement orienté en fonction d'objectifs spectraux, tels qu'ils existent en géographie et géopolitique. De cette manière, un enseignant peut emprunter à une encyclopédie la matière à enseigner, de même que les sujets connexes et les termes interreliés. Il peut reconstruire le sujet en phrases courtes, avec questions et réponses. Du même coup, il peut introduire quelques termes en langue étrangère reliés à la matière à enseigner, de même que les termes d'origine latine ou grecque.

Les étudiants pourront alors acquérir de plus vastes notions des sujets reliés à la matière elle-même et augmenter leur niveau de culture générale par le fait même.

La technique d'enseignement

Économique, facile à utiliser, simple, le tableau noir a fait ses preuves. Il fournit à l'enseignement un instrument unique pour l'inciter à conceptualiser la matière par le moyen de questions et de réponses orales de type socratique. Cette première approche peut être suivie par la formulation écrite de questions et réponses sur le tableau noir, toujours courtes, claires, précises et techniques. De cette manière, l'étudiant passe d'une première appréhension du sujet vers un niveau de perception plus avancé.

Les matériaux employés indiquent la technique à suivre : le petit texte avec une question centrale au sujet, la lecture du texte en classe, les explications du maître au tableau, et à l'aide d'autres formes de représentations, qui, toujours, doivent mettre en pratique le principe de concentration et d'économie de moyens, et, pour compléter l'enseignement, un ou deux films appropriés. Comme exercice, l'étudiant doit apprendre à dessiner quelques cartes. La procédure est simple et consiste à commencer par les espaces les plus bas et les plus océaniques, soit, les deltas des fleuves et des rivières, les villes principales, les voies de communications, naturelles et aménagées, puis, les plateaux et les zones montagneuses. Le dessin de l'eau doit toujours comporter les nuances requises afin de discerner les profondeurs, surtout les limites du plateau continental, sommairement du moins.

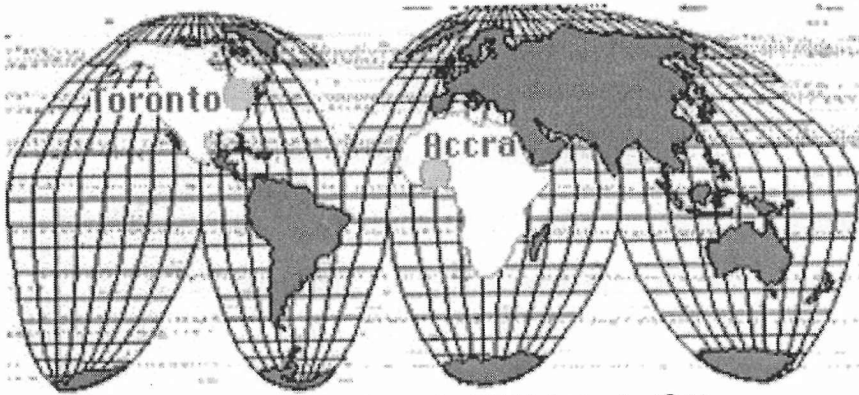
Équipement scolaire

J'avais demandé aux autorités scolaires de me fournir les derniers atlas publiés depuis que les satellites ont changé la vision du monde. Le meilleur que j'ai pu trouver était un Bordas à \$140, la copie. Qu'à cela

ne tienne, les autorités scolaires en ont acheté vingt copies, de sorte que chaque élève pouvait en avoir un dans la salle de classe. De plus, les autorités avaient acheté quantité de matériel à dessin de cartes, car j'exigeais une carte pour chaque thème étudié et pour chaque région. L'étudiant devait dessiner en classe à partir des caractéristiques expliquées au tableau, dont chacune constituait une exigence spécifique à rencontrer. Il existe une méthode simple et efficace de faire dessiner une carte par un étudiant sans expérience. Elle consiste à lui faire tracer d'abord l'échelle de la carte à dessiner, toujours un agrandissement par rapport à celle de l'Atlas, puis à tracer les coordonnées et enfin, à tracer les contours du milieu donné à partir des zones les plus basses, les deltas de rivières et de fleuves et à remonter jusqu'aux sources. Ensuite, l'étudiant trace les zones habitées, les villes, en fonction des coordonnées de la carte et de leur position par rapport aux cours d'eau. Finalement, l'étudiant procède à dessiner les terres, les plus basses en premier, dans les trois teintes de vert utilisées sur toutes les cartes du monde, ensuite les plateaux et finalement les secteurs les plus élevés. De cette manière, l'étudiant apprend à apprécier un terrain à partir de ses zones les plus oékoumènes, les plus habitées, les plus actives et les plus historiques. De là, il procède vers les zones adjacentes. Les risques d'erreur sont minimes même chez les étudiants sans expérience et sans aptitude particulière pour le dessin des cartes. Et tous en retirent un bénéfice considérable sur le plan de la représentation spatiale.

Méthodologie par l'usage

La perception et la représentation d'un milieu géographique est un phénomène complexe dans l'esprit humain. Quel que soit l'angle qu'on emprunte pour analyser un paysage, on est toujours en face d'un phénomène spectral, qu'il convient de saisir d'emblée afin d'en découvrir les dynamiques collectives sur le plan humain. Dans cette perspective, il faut d'abord déterminer la fin à poursuivre et emprunter à la fin le moyen d'y arriver. C'est ce qu'on appelle le procédé de l'usage en épistémologie classique. Le terme usage vient du latin *multitudinis usus*, qui signifie le multiple orienté vers l'unité, en pratique, la multiplicité des expériences vécues en contexte et en situations réelles, dans la mesure où le vécu permet d'induire des généralisations valides.



Toronto et Accra; latitude 44° N, latitude 6° N.

Or, une telle orientation ne peut s'organiser qu'en fonction du réalisme du principe classique de finalité, tel qu'expliqué par Aristote, S. Thomas d'Aquin et la plupart des Médiévaux. (Cf. Le réalisme du principe de finalité, par P.R. Garrigou-Lagrange. Desclée de Brouwer, Paris. 1932: Notre intelligence connaît sa propre finalité: juger conformément à la nature et à l'existence des choses et s'élever à leur cause première et à leur fin ultime).

Mettez dès maintenant dans votre agenda :

...

Mettez dès maintenant dans votre agenda :

Rendez-vous PPF, le 23 mars prochain

(23 mars 2004, dimanche à midi)

square Pasteur devant le Monument Pasteur encore nouveau à Montréal

devant le buste de Pasteur rue du Dr Roux à Paris

Notre 16e rendez-vous annuel de la LISULF

Pasteur Parlait Français

Rendez-vous PPF,

midi,

dimanche 23 mars 2004.

Ce numéro 82 de Science et Francophonie, daté de mai 2003, paraît en novembre 2003.

PUM

36 S. et F. No 82, mai 2003